

Toutes les licences seront contrôlées pour l'ensemble des groupes.

Les contrôles se feront de la manière suivante :

- Pour les horaires 1, 3 et 4, le contrôle sera effectué pendant votre temps de repos.
- Pour l'horaire 2, le contrôle aura lieu juste avant l'entrée sur le plateau de compétition.

Si, lors de la compétition ou avant son début, une équipe ne correspond pas à celle enregistrée sur Alto au moment des inscriptions, et qu'aucune modification n'a été signalée au préalable aux responsables de la commission Gym Filles, l'équipe sera **disqualifiée**.

Seuls les moniteurs avec une licence en cours de validité pourront accéder au plateau.

Contrôle des notes :

Une annonce sera faite afin d'indiquer l'horaire prévu pour la vérification des notes. Aucune réclamation ne pourra être acceptée après ce contrôle. Les équipes ne s'étant pas présentées lors de la vérification des notes seront considérées avoir validé le total calculé par le secrétariat.

Remarques :

- Pour toute blessée pendant la compétition une déclaration d'accident doit être faite auprès des directeurs de concours

Le moniteur peut :

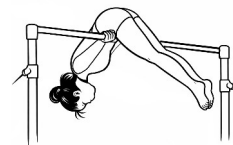
- Parler à la gym pendant le temps de chute (poutre et barres) – entre les 2 sauts (TS)
 - pénalités si le moniteur parle à la gym durant le mouvement **sauf** pour les poussines

On ne peut pas :

- Quitter le plateau sans demander l'autorisation (sauf urgence)
- Interdiction de filmer/photographier depuis le plateau – les téléphones doivent être rangés

BARRES

- Les gymnastes désirant monter les barres (5 cm maxi) doivent en faire la demande au début de la compétition auprès du Responsable des Juges qui le signalera aux juges concernés, sinon pénalité de 0.50 pt
- **ATTENTION : nouvelles règles « chute »** - Une **chute** est comptabilisée (- 1.00 point) si :
 - la gymnaste arrive « en serviette » après un élément (exemple : un tour d'appui arrière) ;
 - la gymnaste tente une bascule mais ne la remonte pas ;
 - en BI : la gymnaste court sous la barre pour se donner de l'élan (chute mais élément reconnu) ;
 - pour les éléments 6^e voir le briefing 6^e.



Le moniteur peut :

- Mettre/ déplacer et ôter le tremplin/plinth au début et en cours de mouvement ;
 - 1^{er} degré BI hauteur du bassin
 - 2^e degré au siège épaules plus basses que BI
- Régler l'écartement des barres avant le passage de la gymnaste ;
- Aider a gymnaste à s'établir à la suspension BS ;
- Rester sur le tapis des barres à côté de la gym mais sans la toucher ;
- Placer (ou non) un tapis supplémentaire pour la sortie.

POUTRE

Le moniteur peut :

- Mettre et ôter le tremplin ;

TABLE DE SAUT

Attention : modification de la liste des surfaces d'impulsion : **le double tremplin n'est plus autorisé. Cette modification a été apportée dans le nouveau programme fédéral publié en octobre dernier.**

Le moniteur peut :

- Si 1^{er} saut nul, les juges préviennent l'entraîneur
- Si 1^{er} saut différent de celui annoncé, les juges préviennent l'entraîneur (saut nul si besoin)

SOL

RAS

Voir aussi les briefins aux agrès et lettre [info Octobre 2025](#)

Divers :

- Le concours se déroulera au Gymnase de Voray – 4 Rue dès SAVOUROT – 70190 VORAY SUR L'OGNON.
- Le secrétariat sera dans une salle annexe du gymnase.
- Deux jurys à chaque agrès.
- Salle de compétition :
 - Trois Sauts (un par section)
 - Trois barres (une par section)
 - Trois poutres (une par section)
 - Trois sols (un par section)

Nous invitons les gymnastes et les spectateurs à respecter les fléchages afin de ne pas déranger la compétition.

Concernant l'échauffement, aucune salle ne sera mise à notre disposition. L'échauffement devra donc être effectué dans la salle de compétition.

Merci de respecter les horaires de présence. La compétition sera longue et nous souhaitons éviter tout retard inutile.

Bonne compétition.

En cas de problème, merci de contacter Brice au 07 69 95 84 33

Véronique & Brice